

Septembre 2020

CARNET DE PHOTOMONTAGES

Annexe au volet paysage et patrimoine

Demande d'autorisation environnementale unique du parc éolien
de Saint-Paul / Champagnac-la-Prune

Département : Corrèze

Communes : Saint-Paul, Champagnac-la-Prune

Maître d'ouvrage



Contact

VSB Energies nouvelles
Thibaud SAURET
Parc Oberthur, 74C rue de Paris
35000 Rennes
Tel : 06 77 36 99 78

Réalisation des photomontages,
assemblage et mise en page

ENCIS Environnement



Préambule

La société VSB Energies Nouvelles, développeur / opérateur de parcs éoliens, projette d'installer un parc éolien sur les communes de Saint-Paul et Champagnac-la-Prune, dans le département de la Corrèze (19).

Afin d'illustrer les perceptions visuelles du futur projet éolien, des photosimulations ont été réalisées.

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

Ces photomontages et esquisses sont compilés dans le présent carnet de photomontage.

Table des matières

1. Méthodologie	7
2. Photomontages dans l'aire éloignée	13
3. Photomontages dans l'aire intermédiaire	21
4. Photomontages dans l'aire rapprochée	27
5. Photomontage dans l'aire immédiate	45
6. Photomontages des effets cumulatifs	47

1. Méthodologie

1.1 Auteurs

Les prises de vue, les cartes de localisation et les photomontages ont été réalisés par le bureau d'études ENCIS Environnement pour le compte de la société de développement VSB Energies Nouvelles.

L'ensemble des photomontages a été mis en page dans le carnet par le bureau d'études ENCIS Environnement.

1.2 Méthodologie des photomontages

Les photomontages ont été réalisés par ENCIS Environnement. La localisation des points de vue est choisie par le paysagiste à l'issue de l'état initial du paysage qui aura permis de déterminer les secteurs à enjeux et/ou à sensibilités paysagers et patrimoniaux. La méthodologie nécessaire à la réalisation de photomontages à l'aide du logiciel Windpro comprend les étapes suivantes :

- Réalisation des clichés sur le terrain : Les photographies sont réalisées avec un appareil photo reflex numérique Nikon D3200 équipé d'un objectif 18-105 mm. La focale utilisée est 35 mm (équivalent à 50 mm en argentique), ce qui correspond à la perception de l'œil humain (absence de déformation de la perspective). Pour chaque point de vue, 3 photos minimum sont prises. Un trépied à niveau est utilisé si nécessaire. La position de la prise de vue est pointée au GPS.

Les angles d'ouverture et de l'azimut sont relevés. Le cas échéant, des points de repère sont identifiés pour faciliter le calage des photomontages par la suite.

- Assemblage et retouche photo des clichés en panoramiques : L'assemblage de 3 à 6 photos permet d'obtenir une photo panoramique, d'un format variable selon les éléments à photographier, mais généralement aux alentours de 120° de champs de vision.

- Paramétrage du projet éolien dans le logiciel Windpro : Le logiciel Windpro est un logiciel de référence de l'industrie éolienne permettant notamment de faciliter la réalisation des photomontages.

La procédure suivante est remplie : création du projet, intégration des fonds cartographiques et du fond topographique, intégration des éoliennes du projet et des projets connus (parcs accordés ou avis de l'Autorité Environnementale) dans un périmètre correspondant à l'aire d'étude éloignée. La localisation précise des éoliennes est donc renseignée.

- Intégration des prises de vue dans le logiciel Windpro : Chaque vue panoramique est positionnée dans le module cartographique à partir des coordonnées GPS. Il en est de même de chaque point de repère (éoliennes existantes, bâti, mât, château d'eau, arbres, relief, etc.).

- Création des simulations graphiques pour le projet éolien : La connaissance de l'azimut du projet par rapport à la prise de vue permet de situer le projet. Les repères du paysage sont également utilisés en tant que points de calage pour positionner précisément les éoliennes sur la photo initiale. Les données des stations météorologiques permettent de déterminer les vents dominants pour orienter les rotors des éoliennes de façon réaliste. Enfin, l'indication de la date, de l'heure et des conditions climatiques permet de paramétrer la couleur des éoliennes en prenant en compte les phénomènes d'ombre, les rendant ainsi, soit blanches, soit grises. Dans le cas où les éoliennes du projet ne sont pas visibles, une représentation en couleur est réalisée pour les localiser malgré tout (esquisse).

- Réalisation des vues réalistes : Les panoramas sont recadrés autour des éoliennes pour obtenir un angle de 60° qui correspond à notre champ visuel, pour une observation fixe, sans mouvement de tête ou

des yeux. Les « vues réalistes » permettent d'apprécier le gabarit des éoliennes en vision « réelle » lorsque la planche du photomontage est imprimée et tenue à 35 cm de l'œil.

- Réalisation de planches de présentation des photomontages : Ces planches comprennent, en plus des photomontages panoramiques et réalistes, une carte de localisation pour chaque photomontage (avec des cônes de vue correspondant à la vue panoramique et à la vue réaliste), des informations techniques sur le photomontage (type d'éolienne, gabarit, distance, coordonnées GPS en RGF 93 Lambert 93, date, heure, focale, angle visuel du parc, etc.), et éventuellement des zooms.

Aire éloignée			
N° de PM	Localisation	Enjeux	Impact
1	Puy de Roche de Vic	Relations avec les structures paysagères, patrimoine	Négligeable
2	Puy de Pauliac	Relations avec les structures paysagères, patrimoine	Négligeable
3	Hauteurs de Tulle	Lieux de vie, patrimoine	Négligeable
4	Place publique de Bassignac-le-Haut	Patrimoine	Nul
5	Près du château d'eau de Clergoux	Patrimoine	Faible
6	Sud-ouest d'Albussac	Patrimoine	Faible

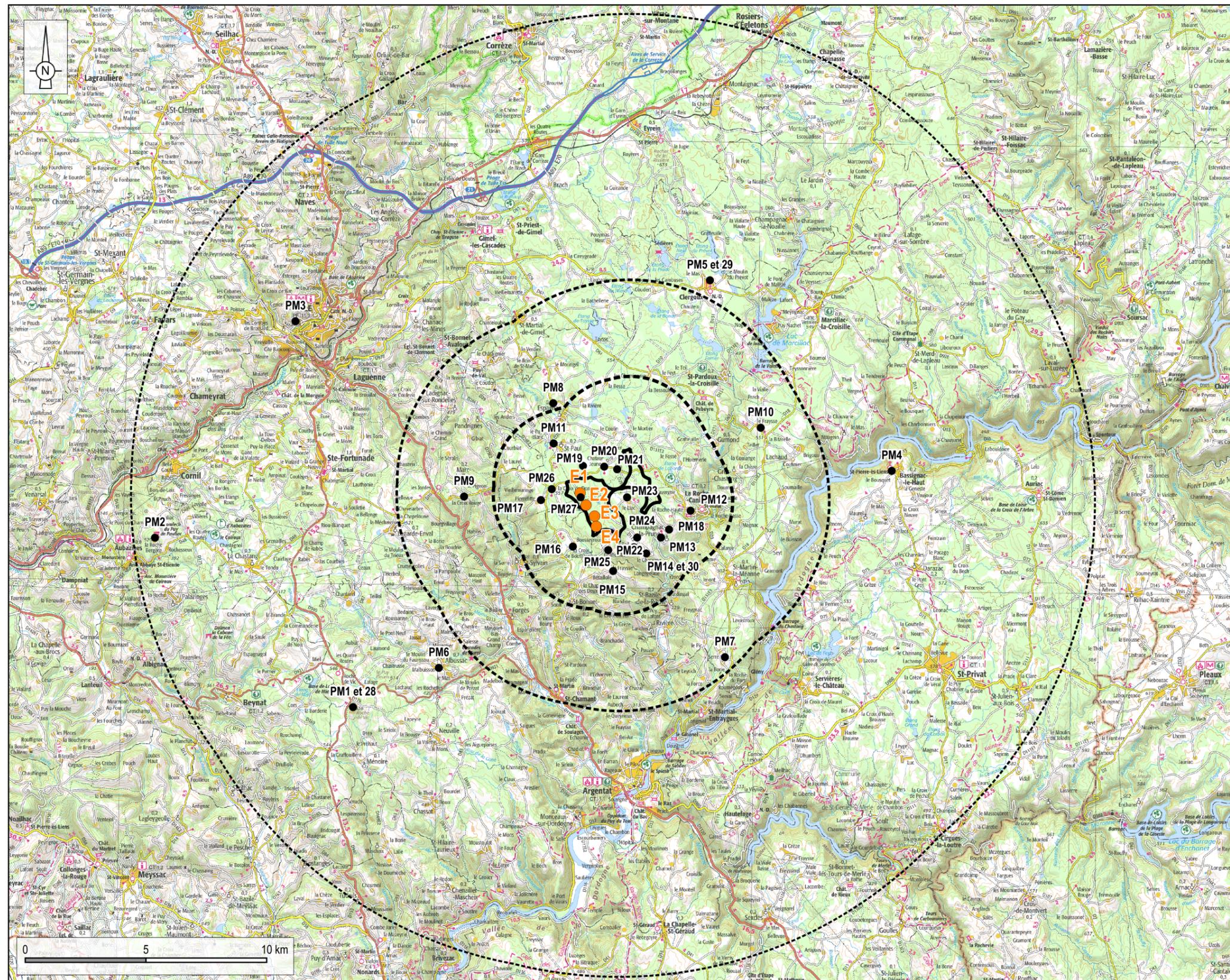
Aire intermédiaire			
N° de PM	Localisation	Enjeux	Impact
7	La Borie (commune de Saint-Martin-la-Méanne)	Relations avec les structures paysagères	Négligeable
8	D26 près du Breuil (commune d'Espagnac)	Relations avec les structures paysagères, axes de communication	Négligeable
9	D10 en entrée ouest de Marc-la-Tour	Axes de communication	Négligeable
10	Le Fraysse, sur la D61	Axes de communication	Négligeable

Aire rapprochée			
N° de PM	Localisation	Enjeux	Impact
11	Entrée nord-ouest de Saint-Paul, sur la D26	Lieux de vie, axes de communication	Faible
12	Le long de la D131 à La-Roche-Canillac	Lieux de vie, axes de communication	Faible
13	Dans le bourg de Champagnac-la-Prune, sur la D131	Lieux de vie, axes de communication	Modéré
14	Le Chassang	Lieux de vie	Modéré
15	Le Fraysse	Lieux de vie	Modéré
16	Bousseyroux	Lieux de vie	Modéré
17	Pierrefitte	Lieux de vie	Modéré
18	Le Peuch, sur la D29E3	Lieux de vie, axes de communication	Modéré
19	Chataur-Vieux, sur la D29	Lieux de vie, axes de communication	Modéré
20	Chataur-Jeune, au carrefour de la D10 et de la D29	Lieux de vie, axes de communication	Faible
21	Le Vallard, sur la D29	Lieux de vie, axes de communication	Faible
22	Le Teil	Lieux de vie	Modéré
23	Le Liac, sur la D29E3	Lieux de vie, axes de communication	Fort
24	Rouffy, sur la D113	Lieux de vie, axes de communication	Modéré
25	Graffeuille (commune de Champagnac)	Lieux de vie	Fort
26	La Croix du Don, au carrefour de la D10 et de la D11	Lieux de vie, axes de communication	Fort

Aire immédiate			
N° de PM	Localisation	Enjeux	Impact
27	Route de Saint-Paul à Graffeuille, près du PDL 1	Insertion des aménagements connexes dans le paysage immédiat	Faible

Effets cumulatifs				
Aire d'étude	N° de PM	Localisation	Enjeux	Impact
AEE	28	Puy de Roche de Vic	Effets cumulatifs	Négligeable
	29	Près du château d'eau de Clergoux	Effets cumulatifs	Faible
AER	30	Le Chassang	Effets cumulatifs	Négligeable

Localisation des photomontages du projet de Saint-Paul / Champagnac-la-Prune



- Aires d'étude**
-  Aire d'étude éloignée (18 km)
 -  Aire d'étude intermédiaire (7 km)
 -  Aire d'étude rapprochée (3 km)
 -  Aire d'étude immédiate
-  Eoliennes du projet de Saint-Paul / Champagnac-la-Prune
-  Localisation des photomontages

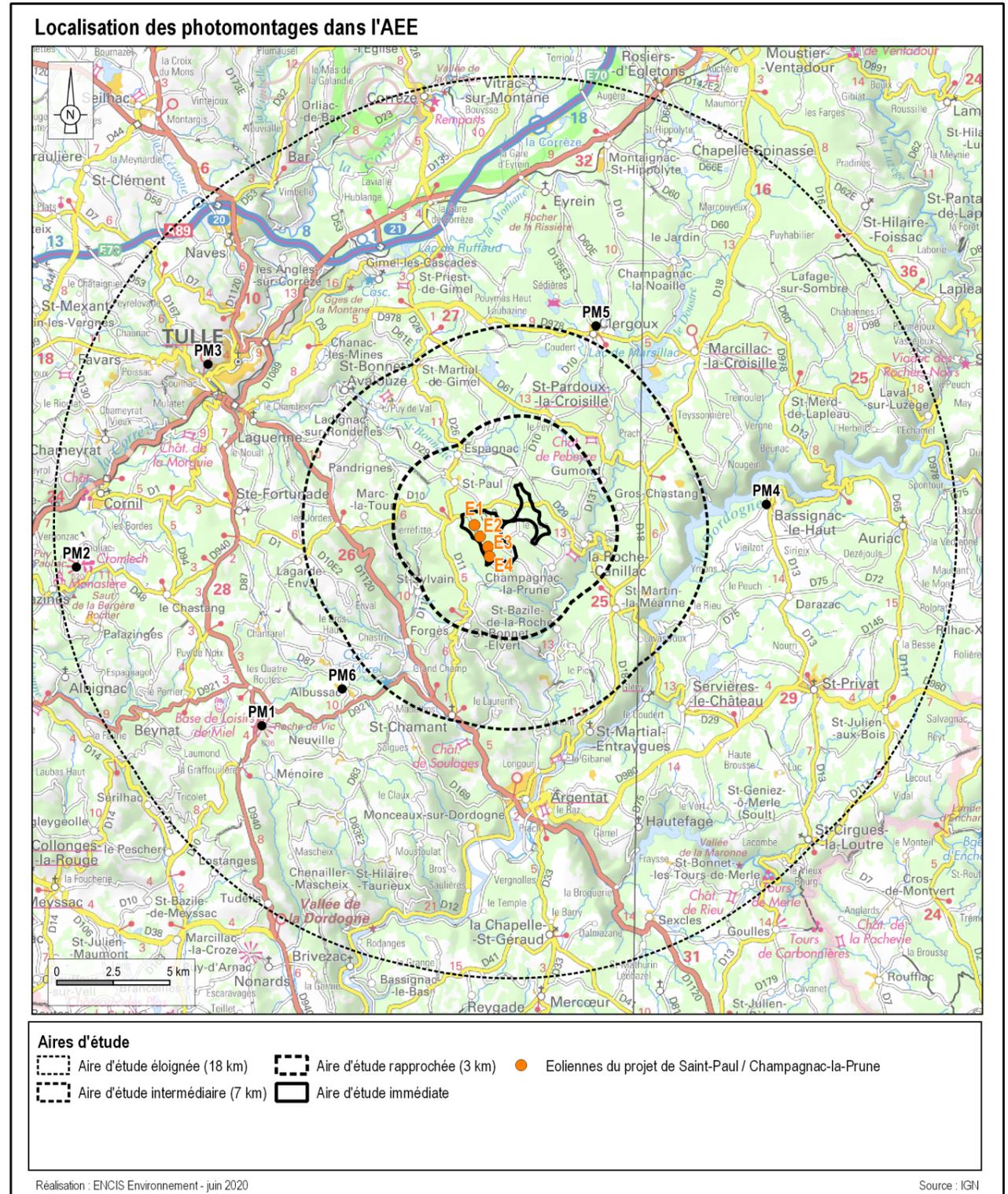
Réalisation : ENCIS Environnement - juin 2020

Source : IGN

2. Photomontages dans l'aire éloignée

Six photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude éloignée. Leur localisation apparaît sur la carte ci-contre.

N° de PM	Localisation	Enjeux	Impact
1	Puy de Roche de Vic	Relations avec les structures paysagères, patrimoine	Négligeable
2	Puy de Pauliac	Relations avec les structures paysagères, patrimoine	Négligeable
3	Hauteurs de Tulle	Lieux de vie, patrimoine	Négligeable
4	Place publique de Bassignac-le-Haut	Patrimoine	Nul
5	Près du château d'eau de Clergoux	Patrimoine	Faible
6	Sud-ouest d'Albussac	Patrimoine	Faible



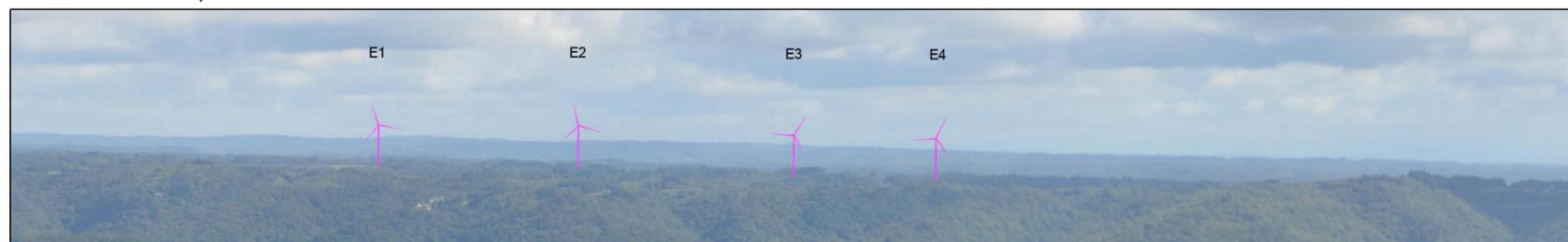
Vue 1 : Prise de vue depuis le Puy de Roche de Vic

Enjeux : Relations avec les structures paysagères, patrimoine

Le Puy de Roche de Vic offre un panorama dégagé sur les hauts plateaux corréziens.

Le projet éolien de Saint-Paul / Champagnac-la-Prune est ici bien visible : les éoliennes se détachent de la masse sombre des plateaux forestiers et s'élèvent au-delà du rebord de la vallée de la Souvigne. Les éoliennes E1, E2, E3 et E4 dessinent sur l'horizon une ligne assez régulière. Bien que le projet forme un nouvel élément dans la vue, qui peut être assimilé à un repère ou un signal sur l'étendue des hauts plateaux corréziens, il reste peu étendu dans le panorama global depuis ce sommet. Sa prégnance reste peu importante et il ne domine pas les reliefs des vallées intermédiaires. **L'impact est négligeable.**

Vue zoomée avec esquisse. Facteur x 2

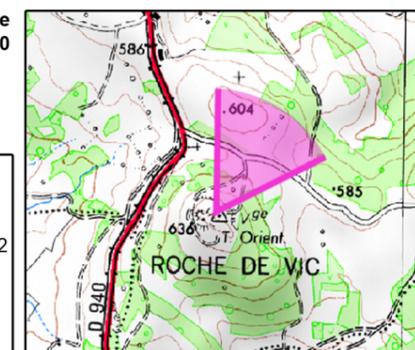


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Localisation de la prise de vue
Fond IGN 1/25 000



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 604794 / 6447573
Date et heure de la prise de vue : 23/09/2015 11:42
Focale : 52mm, équivalent 24x36
Azimut vue réaliste : 37°
Angle visuel du parc : 8,5°
Eolienne la plus proche : E4, à 12 544 m

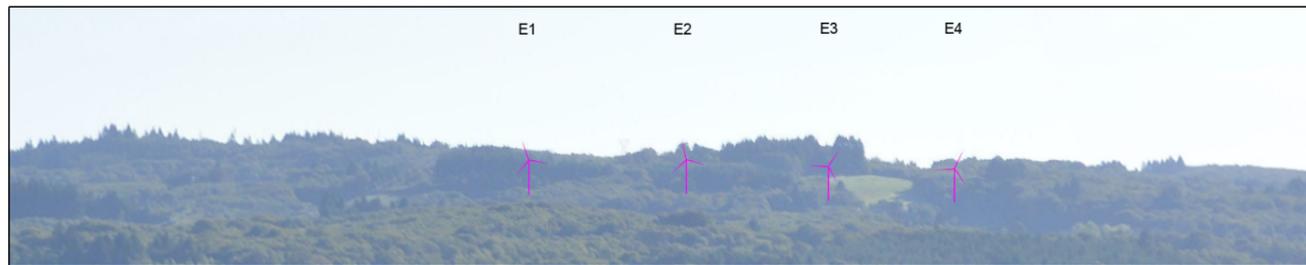
Vue 2 : Prise de vue depuis le Puy de Pauliac

Enjeux : Relations avec les structures paysagères, patrimoine

Depuis le Puy de Pauliac, légèrement plus bas en altitude que le Puy de Roche de Vic (cf. photomontage précédent), le panorama est plus rapidement arrêté par les reliefs boisés.

Le projet éolien n'apparaît que très partiellement au-delà d'un versant dont la végétation masque presque entièrement les éoliennes. Seuls des bouts de pales des éoliennes E1 et E4 sont susceptibles d'être perçus par un observateur depuis ce point de vue. Le projet reste très peu visible. **L'impact est négligeable.**

Vue zoomée avec esquisse. Facteur x 2

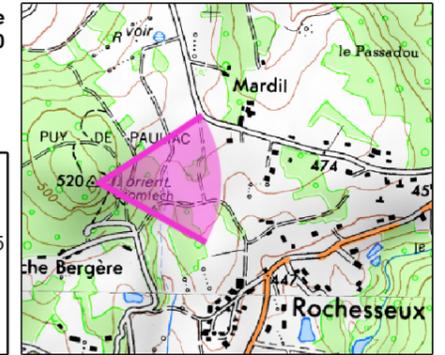


Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 60°)



Le photomontage doit être observé à une distance de 35cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Localisation de la prise de vue
Fond IGN 1/25 000



Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 596594 / 6454583
Date et heure de la prise de vue : 25/09/2015 10:35
Focale : 52mm, équivalent 24x36
Azimut vue réaliste : 87°
Angle visuel du parc : 4°
Eolienne la plus proche : E1, à 17 680 m